

GRESSWILLER

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



N° 59 – Janvier 2024



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h
 Mercredi : 16h30 à 18h30
 Vendredi : 8h à 13h
 Fermé le samedi

Retrouvez-nous sur Facebook
<https://www.facebook.com/gresswiller>



<i>Le mot du maire</i>	
<i>Les finances de la commune.....</i>	<i>3</i>
<i>Les réunions du Conseil Municipal.....</i>	<i>4</i>
<i>Select'om.....</i>	<i>5</i>
<i>Forêt</i>	
<i>Chasse</i>	
<i>Service technique.....</i>	<i>6</i>
<i>Marché de Noël</i>	
<i>Kaffeekranzel</i>	
<i>De Fil en Aiguille.....</i>	<i>7</i>
<i>Afterwork</i>	
<i>Fleurissement</i>	
<i>Fête des Aînés.....</i>	<i>8</i>
<i>Travaux</i>	
<i>CEA.....</i>	<i>9</i>
<i>St'Hopla.....</i>	<i>10</i>
<i>Journée du Patrimoine</i>	
<i>Fête Nationale</i>	
<i>Urbanisme.....</i>	<i>11</i>
<i>Bibliothèque.....</i>	<i>12</i>
<i>Les Amis de la Marche</i>	
<i>Le Club Informatique.....</i>	<i>13</i>
<i>AAPPMA.....</i>	<i>14</i>
<i>Gresswiller en Fête.....</i>	<i>16</i>
<i>L'Atelier.....</i>	<i>17</i>
<i>Les Bretzel Kids.....</i>	<i>18</i>
<i>UNC.....</i>	<i>19</i>
<i>L'Etat Civil 2023.....</i>	<i>20</i>



LE MOT DU MAIRE

Gresswilleroises, Gresswillerois,

L'équipe municipale s'active autour de quelques projets d'envergure qui devraient voir le jour d'ici la fin du mandat. La réalisation d'un citystade va enfin se finaliser. Retardé pour des raisons diverses telles que son implantation géographique ou encore des tergiversations administratives quant aux demandes de subventions européennes, il poussera avec le retour du printemps.

Au 1^{er} étage de la mairie, les travaux de peinture sont arrivés à terme en décembre. Ainsi, ce début d'année sera donc consacré à y installer nos archives. Ces dernières ont séjourné au grenier pendant plusieurs dizaines d'années et portent déjà les stigmates des mauvaises conditions hygrométriques. Ce déménagement permettra de conserver nos documents de manière pérenne.

Une demande importante, notamment par les générations successives de parents d'élèves, est la réalisation d'une structure d'accueil périscolaire digne de ce nom. La transformation du presbytère, pour laquelle nous sommes engagés avec le CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement), répondra aussi aux besoins d'un endroit de convivialité pour nos aînés, espace partagé avec le Conseil de Fabrique de l'Eglise. Ce dernier se verra attribuer un logement afin d'héberger un prêtre quand un besoin impérieux prendra corps.

Le projet « Holtzgass » est encore en phase d'études. A ce jour, les promesses de vente sont finalisées avec l'Etablissement Public Foncier d'Alsace. Ce petit lotissement communal devra offrir à de jeunes familles le fait de pouvoir rester habiter dans leur village. Adossé au Neuenberg, ce nouveau petit quartier pourrait contenir 10 à 12 lots tout en respectant les nouvelles directives en matière de « zéro artificialisation nette ».

Après la réfection de la dernière impasse non traitée de la rue de Rosenwiller, il est aujourd'hui plus que temps de se pencher sur la rue des Acacias. Là également, un bureau d'études a été missionné et, selon l'ampleur de l'estimation des coûts des travaux, nous serons peut-être contraints d'observer un phasage dans le temps pour les financer. D'autres réfections de voirie, notamment d'enrobés, s'avèrent aujourd'hui nécessaires. La départementale qui traverse Gresswiller est en mauvais état. Le passage en leds de l'éclairage public dans plusieurs rues du village se poursuivra. L'extinction nocturne de l'éclairage du village, outre le bénéfice écologique, nous a fait économiser 40% sur notre facture d'électricité.

Je ne voudrais pas clore ce mot sans faire état que mère nature nous réclame fortement que l'on s'occupe d'elle. De-ci de-là, partout où l'homme a perdu le bon sens, elle nous alerte de l'imminence d'une catastrophe annoncée. Aujourd'hui dans le nord du pays, comme à Gresswiller par le passé, les effets du changement climatique se font sentir. Si les responsabilités sont clairement définies, l'industrie, l'agro-alimentaire ou encore la déforestation en sont des causes parmi d'autres. Mais à notre niveau, que pouvons-nous faire ? Je suis convaincu que chaque action individuelle sera cette goutte d'eau qui fera grandir la rivière, le fleuve pour finir à l'océan. Nous avons la responsabilité de laisser aux futures générations une terre vivante. Elles auront le droit de nous juger pour cela.

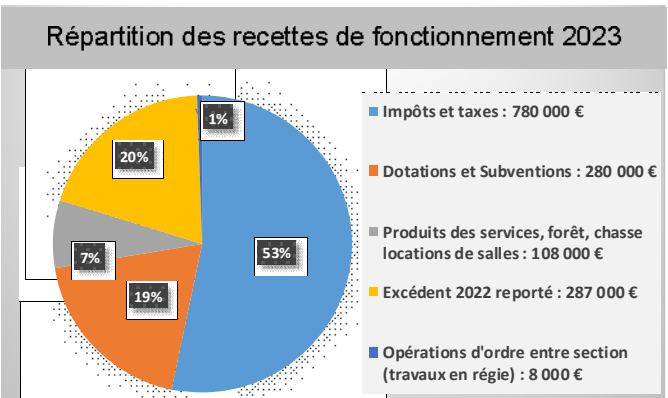
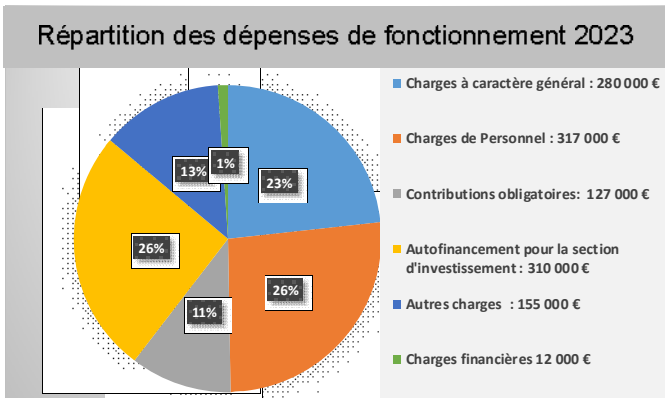
Notre résilience sera mesurée par notre capacité à anticiper, agir, s'adapter et nous transformer pour réduire notre vulnérabilité face aux aléas climatiques.

Bonne et heureuse année 2024.

Le maire Pierre THIELEN

FINANCES COMMUNALES 2023

La conjoncture économique a encore induit une hausse des dépenses à caractère général, notamment du fait de l'augmentation des dépenses d'énergie dont le montant a continué progresser (+20 % par rapport à 2022, et +50 % en se référant à 2021). Les charges de personnel sont en légère hausse (+ 6%). Heureusement en parallèle, les recettes fiscales et les recettes de l'exploitation forestière sont plus favorables que prévues.



Les dépenses d'investissement 2023 sont composées de renouvellement de matériel informatique de la mairie, de la commande d'un nouveau mobilier pour la salle Coulaux de la mairie, d'intervention d'entretien dans les bâtiments communaux et au niveau de la voirie. Le principal chantier 2023 a été l'aménagement du chemin rural au niveau de la rue de Rosenwiller (82 000 € HT). Ces travaux qui apportent un accès bitumé et éclairé aux riverains, limiteront également le ravinement du gravier jusque sur la rue de Rosenwiller lors de fortes pluies.

Le projet de création d'un city stade à proximité du complexe culturel et sportif, qui sera réalisé début 2024, a été provisionné à hauteur de 48 000 € HT.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En 2023, le Conseil Municipal s'est réuni à 5 reprises et a approuvé 50 délibérations dont les principales sont reprises ci-dessous.

Séance du Conseil Municipal du 21 mars 2023

- **Approbation du Compte Administratif 2022 et du Compte de gestion du budget de la commune de Gresswiller**, arrêté sur un excédent global de 287 601 €.
- **Vote des Taux de Fiscalité Locale Directe 2023** : maintien des taux d'imposition par rapport à 2022

Taxe Habitation _____	14,76%
Taxe Foncière Bâti _____	23,26%
Taxe Foncière Non Bâti _____	48,98%
Contribution Foncière des Entreprises _____	7,19%

- **Vote du Budget Communal 2023** : les dépenses et les recettes sont équilibrées en section de fonctionnement à 1 317 045 €, et en section d'investissement à 642 263 €.
- **Attribution d'une subvention de 15 000 € à l'association Colégramme en charge de la gestion du périscolaire.**
- **Attribution d'une subvention à la Coopérative Scolaire de l'école pour une classe découverte à Muttersholtz d'un montant 840,00 € au total soit 30 € par participant.**
- **Acquisition foncière dans le cadre de régularisation d'alignement de voirie rue de Rosenwiller/rue des Eglantines, ainsi que rue des Perdrix**
- **Renouvellement des baux de chasse pour la période de 2024 à 2033** : consultation par écrit des propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse.

Séance du Conseil Municipal du 20 juin 2023

- **Attribution des subventions annuelles de fonctionnement aux associations locales.**
- **Attribution de subvention pour le fonctionnement du périscolaire à l'association Colégramme, gestionnaire pour la commune de Gresswiller du périscolaire en période scolaire.**
- **Approbation du Contrat de territoire Ouest Alsace Saverne-Molsheim 2022 – 2025 de la Collectivité européenne d'Alsace.**
- **Convention de portage avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) : Modification de l'emprise foncière au lieudit Holtzgass.**
- **Coopération Intercommunale – SIVOM de Molsheim-Mutzig et Environs** : Extension des compétences et modifications statutaires intégrant l'extension des compétences en vue de la « construction d'équipements sportifs dans l'enceinte du Centre Sportif "ATALANTE" sis à MOLSHEIM » à charge exclusive de la commune de Molsheim de concevoir, réaliser et financer cet équipement.
- **Acquisition foncière dans le cadre de régularisation d'alignement de voirie rue de Rosenwiller**

- **Adhésion au dispositif de déploiement et d'implantation d'une sirène du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) et signature de la convention destinée au service interministériel de défense et de protection civile**

Séance du Conseil Municipal du 25 septembre 2023

- **Projet de création d'un périscolaire au 1 rue de l'église (presbytère)** : le coût estimatif du projet (travaux et maîtrise d'œuvre) est de 1 825 980 € HT. Le programme du projet va être présenté aux cofinanceurs potentiels (CAF, CeA, Région, Etat) afin d'établir un plan de financement prévisionnel.
- **Modification du projet d'aménagement « Sports et Loisirs pour tous »** : approbation de la modification de l'implantation du projet, initialement envisagée rue des Sports, à proximité du complexe culturel et sportif et son plan de financement de 48 868 € HT.
- **Coopération Intercommunale – SIVOM de Molsheim-Mutzig et Environs** : Extension des compétences et modifications statutaires, intégrant l'extension des compétences en vue de la « Réhabilitation de la salle polyvalente et des équipements sportifs attenants, ainsi que le parking » de la commune de Soultz-les-Bains (financés exclusivement par la commune de Soultz-les-Bains).
- **Coopération intercommunale – Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig** : Extension des compétences et modification statutaire pour adopter la « Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ».
- **Adoption des rapports annuels 2022 du SELECT'OM, ainsi que de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig sur le service public de l'eau potable et du service public de l'assainissement.**
- **Acquisition foncière dans le cadre de régularisation d'alignement de voirie rue des Perdrix.**

Séance du Conseil Municipal du 24 octobre 2023

- **Baux de chasse communale pour la période 2024-2033** : Approbation de la constitution et du périmètre du lot de chasse, du choix du mode de location, et approbation de la convention de gré à gré pour le lot n°1, après agrément de la candidature au renouvellement présentée par le locataire actuel.
- **Acquisition foncière dans le cadre de la convention avec l'EPF** : autorisation donnée à M. la Maire pour signer des pactes de préférence et les actes notariés.
- **Signature de protocole de rappel à l'ordre de la loi dans le cadre d'une convention avec le parquet de Saverne.**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 5 décembre 2023

- **Rapport des délégations permanentes de M. le Maire qui rend compte au conseil municipal de la signature avec l'entreprise EIFFAGE :**
 - d'un marché de travaux portant sur l'aménagement du chemin rural Weckbach – rue de Rosenwiller d'un montant de 77 996,60 € HT, ainsi qu'un avenant pour des travaux complémentaires :
 - de 2 630,00 € HT pour l'ajout d'un caniveau à grille dans le chemin rural
 - de 584,17 € HT pour la fourniture et la mise en œuvre d'enrobés complémentaires

Il est précisé qu'une partie des travaux à hauteur de 12927,00 € HT correspondant aux travaux d'assainissement pluvial, seront pris en charge par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig compétente dans ce domaine.

- **Forêt communale :** Approbation du plan de coupe et du programme de travaux 2024.
- **Personnel communal :** versement exceptionnelle d'une prime de pouvoir d'achat forfaitaire au bénéfice des agents selon le barème réglementaire
- **Acquisition foncière dans le cadre de régularisation d'alignement de voirie rue de Rosenwiller et rue de l'Eglise**

SELECT'OM | BIODÉCHETS

Un geste simple et le tri est joué !

Plus aucun biodéchet dans les ordures ménagères : au 1er janvier 2024, tous les producteurs de biodéchets, y compris les ménages, devront trier leurs biodéchets de manière séparée afin qu'ils soient valorisés. Un geste simple, plusieurs solutions possibles !

Il est temps d'agir !

Selon l'ADEME, l'Agence de la transition écologique, chaque année :

- 1/3 de la poubelle d'ordures ménagères est constitué de biodéchets, soit l'équivalent de 64 kg par habitant au Select'om.
- 30 kg de nourriture par personne sont jetés, soit l'équivalent d'1 repas par semaine et de 100 € gaspillé.
- L'entretien du jardin génère en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an.
- 1 million de tonnes de déchets verts est encore brûlé à l'air libre, malgré l'interdiction.

Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires ou de cuisine ainsi que des déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, autrement dit les déchets verts et végétaux.

Un levier pour mieux trier : la loi AGEC

Conformément au droit européen, la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) prévoit la **généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici le 1^{er} janvier 2024** pour l'ensemble des producteurs : professionnels, collectivités et ménages.

Concrètement, il appartient à chacun à compter de cette date d'adopter un moyen de tri et de valorisation de ses biodéchets.

Mes biodéchets sont pleins de ressources

Il existe plusieurs façons de valoriser vos biodéchets :

- le **compostage de proximité**, qui permet la création d'un engrais naturel directement sur place (circuit court).
- la **méthanisation**, qui permet la création d'énergie renouvelable et d'engrais organique (circuit long plus vertueux que l'incinération

Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires ou de cuisine ainsi que des déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, autrement dit les déchets verts et végétaux.



Que propose le Select'om ?

Chaque collectivité territoriale doit définir des **solutions techniques** adaptées à son territoire et ses spécificités. Le Select'om propose **3 solutions combinées** :

1) Prévention des déchets

- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Réduction des déchets verts (particulier-commune)

2) Compostage de proximité

- L'atelier « compostage et jardin au naturel » proposé par le Select'om donne droit à l'achat d'un composteur en bois subventionné à 50 € au lieu de 90 €.
- Pour les collectifs en immeubles, copropriétés et les établissements (écoles, maison de retraite etc.) : installation d'un site de compostage partagé (étude, formation, signalétique et 1^{er} apport de broyat).

3) Collecte séparée des déchets alimentaires

Expérimentation de la collecte en points d'apport volontaire pendant **1 an** sur **5 communes pilotes** pour identifier les scénarios et équipements les plus adaptés.

Les habitants trient leurs déchets alimentaires à l'aide d'un bioseau et les déposent au point de collecte. Les déchets alimentaires sont ensuite méthanisés.

Les élus du Select'om ont statué fin novembre sur la généralisation progressive de cette collecte sur le territoire du Select'om.

La gestion des déchets que nous produisons nous concerne tous. Transformons l'obligation d'aujourd'hui en opportunité pour demain : une chance de voir nos déchets différemment.

**Ensemble, transformons nos déchets en ressources.
Nous comptons sur votre mobilisation !**

LA FORÊT

Comme chaque année, suivant les conseils avisés de notre garde forestier, nous avons procédé aux coupes de bois d'œuvres et d'industries ainsi que de bois de chauffage.

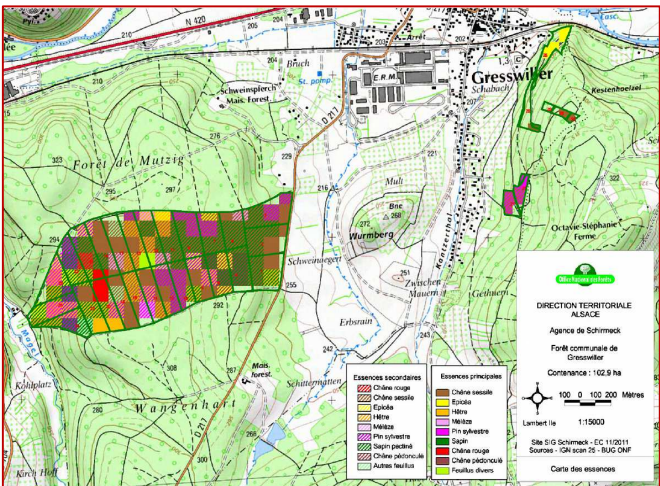
Ces bois sont vendus pour partie aux enchères et pour d'autres directement aux scieries.

Un volume de 623 m³ a été abattu et façonné pour un montant approximatif de 60 000 euros.

Un volume de 85 m³ de grumes et de fonds de coupes a été mis aux enchères le 14 mars pour un montant final de 4 660 euros.

Une partie de ces gains sera réinvestie dans la forêt pour en pérenniser son avenir :

- par un reboisement de différentes essences de feuillus
- par la mise en place d'enclos grillagés permettant une régénération naturelle en la préservant de dégâts cynégétiques
- pour l'entretien des différents chemins



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE MUTZIG ET ENVIRONS PROPOSE UNE VISITE GUIDÉE DE GRESSWILLER LE DIMANCHE 21 JUILLET 2024 À 17H00.

RENDEZ-VOUS DEVANT L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

VERRE DE L'AMITIÉ OFFERT À L'ISSUE DE LA VISITE

LOCATION DE LA CHASSE

Le bail de la chasse sera renouvelé pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

Le conseil municipal, après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire, en avoir délibéré et voté à l'unanimité, a décidé de consulter par écrit les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse.

La consultation de 1357 propriétaires de 2677 parcelles a sollicité beaucoup de petites mains notamment pour la mise sous pli. Un grand merci pour cette contribution.

Après dépouillement, sur 842 propriétaires qui ont répondu, 587 ont abandonné les loyers correspondants à leurs parcelles à la commune. Pour que cet abandon soit valide il fallait une réponse des 2/3 des propriétaires représentant les 2/3 de la surface totale du ban de chasse qui est de 360 hectares et 82 ares.

La commune de Mutzig fait valoir son droit de chasse réservé sur ses terrains d'une superficie de 219 hectares et 64 ares situés sur le ban communal de Gresswiller.

Monsieur Baldy abandonne le produit de la chasse mais demande à bénéficier du droit de chasse réservé sur ses parcelles d'une superficie de 181 hectares et 62 ares.

Les modalités de renouvellement du bail seront faites de gré à gré avec l'association « Société de Chasse de Gresswiller » représentée par Monsieur Didier Conein, son président.



LE SERVICE TECHNIQUE...



J'ai fait un rêve, notre village n'avait plus de mauvaises herbes à arracher, plus de jardinières à arroser, plus d'espaces verts à entretenir, plus de feuilles mortes à ramasser. Aucune panne d'éclairage public, les robinets et autres vannes ne fuyaient plus, les jours se succédaient agréablement.

Nos amis cavaliers ainsi que nos parfaits propriétaires de chiens ne nous laissaient plus le souvenir de leurs passages sur les trottoirs et les rues.

Les « il n'y a qu'à, selon et puis tu sais » se faisaient discrets.

Ce doux rêve m'a bercé toute une nuit, ce n'était qu'un rêve.

Fort heureusement nous avons un service technique pour remédier à la plupart de ces désagréments.

LE MARCHÉ DE NOËL

La municipalité a décidé de se lancer dans l'aventure des marchés de Noël le temps d'une après-midi.

Une vingtaine d'exposants a répondu à l'appel proposant ainsi une belle diversité d'offres comme la bijouterie fantaisie, la céramique, les produits de Noël et l'artisanat du bois. Étaient également proposés des produits créoles, des huîtres de Normandie, des jus de fruits, des agrumes, du miel et des vins du sud...

L'incontournable buvette était tenue par l'AAPPMA. Les Bretzel Kids ont proposé des crêpes, des bredele et des bricolages réalisés par les enfants.

Gresswiller Nature a fabriqué de beaux nichoirs et des boules à graines pour les oiseaux. Enfin, les Amis de l'Ehpad Marquaire de Mutzig ont confectionné des sapins en tissu pour aider à l'achat d'une cuisine mobile.

Le Père Noël a généreusement distribué les bonbons aux enfants. Les belles décorations et les points de lumière de la place ont contribué à l'ambiance féérique.

Rendez-vous est fixé pour 2024



KAFFEKRANZEL

Tous les deuxièmes mardis du mois, le CCAS de Gresswiller organise son fameux « Kaffeekranzel ». A ces occasions, les seniors du village sont invités à partager un moment de convivialité et de rassemblement dans la salle de la mairie. Cette rencontre se déroule généralement autour d'un bon café et de gâteaux confectionnés avec soin par ces villageoises et villageois, toujours volontaires pour faire connaître leurs bonnes recettes. C'est également l'occasion de partager un bon moment autour d'une partie de cartes ou d'autres activités telles que la création de décoration, loto ou autres jeux. Et ce ne sont là que quelques exemples.



DE FIL EN AIGUILLE

Tous les derniers mardis après-midis du mois, dans la salle de la mairie, se retrouvent des passionnées aux doigts agiles.

Broderie, tricot, crochet, couture et patchwork sont au programme.

Café et douceurs agrémentent ce moment convivial.

N'hésitez pas, poussez la porte et venez nous rejoindre.



AFTERWORK



Une trentaine de participants était au rendez-vous de l'Afterwork des Pros du 14 novembre pour partager un moment de convivialité et de bonne humeur à la Plâtrerie Schaeffer. Cette rencontre annuelle permet de visiter une entreprise, d'échanger, de réseauter. La prochaine soirée se tiendra au restaurant Hop'Plats au printemps prochain.

FLEURISSEMENT

Je l'aime un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout.

Oui le fleurissement du village est un sujet qui fait débat. Mais que serait notre village sans cette touche de couleur qui ravit notre regard et celui des gens de passage ?

Il est de tradition de fleurir notre commune mais les aléas climatiques nous ont orienté vers un choix de plantes peu gourmandes en eau et une réduction du nombre de jardinières et autres contenants. Il reste toujours quelques bacs disposés dans les rues et à l'entrée du village.

Pour le fleurissement d'été, les agents communaux gèrent plus de 600 plants ainsi que 48 jardinières et bacs tous arrosés par l'eau de la fontaine. Seules les 19 jardinières de la mairie bénéficient d'un arrosage automatique.

Le fleurissement d'automne et d'hiver est composé de différentes plantes en majorité de pensées auxquelles s'ajoutent d'autres variétés elles aussi résistantes aux rigueurs hivernales.

Ces fleurissements harmonieux sont le reflet d'un savoir-faire et du bon goût de nos ouvriers communaux, merci à eux.



FÊTE DES ÂÎNÉS

Notre fête des aînés a eu lieu samedi 9 décembre à la salle festive du village.

Une centaine de convives s'est retrouvée autour d'un repas sur fond musical grâce à l'orchestre « Les Tonic's ». A la fin du repas, celui-ci a endiablé la salle, fait chanter et danser toute l'assemblée.

Merci au Kaffekrantzel et aux lutins du périscolaire pour leurs décorations qui ont égayé les tables et la salle.

Également un grand merci aux enfants de l'école et à leur directeur pour leur interprétation de chants de Noël.

Tout le monde semblait ravi et promet de revenir dès que l'occasion se présentera. Pour les aînés dans l'impossibilité de se rendre au repas et ceux dans les maisons de retraite, des colis ont été distribués pour apporter un peu de joie, de bonheur et de douceur pour ces fêtes de fin d'année.



TRAVAUX DE VOIRIE

Rue de Rosenwiller

Bien que pourvue de caniveaux avec grilles et de réseaux d'assainissement, cette petite impasse fortement pentue de la rue de Rosenwiller était régulièrement ravivée par le ruissellement provoqué par les orages. De telle sorte que sable et gravier se retrouvaient sur la rue de Rosenwiller en contrebas. Les travaux de pose de bordures, d'enrobés et de l'éclairage public ont été réalisés au mois de novembre.



BORNE DE RECHARGE VELO

Une borne de recharge pour vélo électrique et une station de réparation fournies par l'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig ont été installées par le service technique dans la rue des Sports à proximité du dépôt communal (ancien foyer St Martin)



- Ce modèle breveté permet la recharge de 2 vélos à assistance électrique, la sécurisation du chargeur et celle des vélos.
- La sécurisation simultanée chargeur, cadre et roue est assurée en un seul point.



La Collectivité européenne d'Alsace au cœur de votre Canton

Monique HOULNE – Frédéric BIERRY, conseillers d'Alsace du Canton de Mutzig



Chers habitants de la commune de Gresswiller, nous avons souhaité vous rendre compte du travail sur notre Canton pour votre parfaite information.

Lorsqu'on habite dans le Canton, la mobilité sur les routes est essentielle, c'est pourquoi, nous avons à cœur de sécuriser vos déplacements :

Entre Mutzig et Gresswiller sur la RD 217, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a renouvelé l'enrobé, l'étanchéité et les garde-corps du pont (qui franchit la RD 1420) pour un coût de 210 400 €.

A Mutzig, sur la RD 217, les corniches et le trottoir ont également été repris. Un nouvel escalier (coté Est) a été posé.



La CEA soutient les projets communaux :

Les moyens des petites communes sont limités, aussi à la Collectivité européenne d'Alsace, nous avons fait le choix d'apporter des aides pour les besoins des habitants de Gresswiller,

- Réfection de voirie rue des Perdrix : **13 297 €**
- Réparation de la charpente de l'église : **14 383 €**
- Eclairage de la piste cyclable entre Mutzig et Gresswiller : **3 481 €**





Qu'est-ce que le covoiturage au quotidien ?

Le covoiturage du quotidien, c'est le covoiturage sur les trajets courts et réguliers pour aller au travail, faire ses courses, au sport etc...

Pour vous aider à faire des économies, l'application de covoiturage Karos améliore vos trajets :

- En tant que conducteur, nous vous trouvons des passagers, sans avoir à faire de détour, et vous êtes rémunéré.
- En tant que passager, nous vous trouvons des conducteurs sur votre trajet et vous bénéficiez d'un tarif avantageux grâce au PETR Bruche Mossig.

En invitant quelqu'un via Karos, vous vous retrouvez instantanément dans l'application et pouvez covoiturer tout de suite !

C'est quoi St'Hopla et l'appli Karos ?

Le PETR Bruche Mossig, au service des 68 communes de son territoire, propose l'offre de covoiturage st'hopla en s'associant à Karos, l'application n°1 du covoiturage du quotidien en France. Près d'un million de Français ont déjà rejoint l'aventure. Chaque commune dispose de panneaux St'Hopla pour permettre un arrêt sécurisé, visible et accessible à pied. Grâce à ce partenariat St'Hopla-Karos, vous bénéficiez d'avantages exclusifs :

- En tant que conducteur, vous gagnez au minimum 2€ par trajet dans la limite de 30km, + 0,10 €/km au-delà
- En tant que passager, votre covoiturage vous coûte 1€ par trajet dans la limite de 30km, + 0,10 €/km au-delà.

La différence est prise en charge par le PETR Bruche Mossig.

Pour un trajet entre Molsheim et Strasbourg, il y a déjà plus de 330 covoitureurs disponibles.

Quels sont les bénéfices du covoiturage quotidien ?

Le covoiturage est une opportunité pour améliorer la qualité de vie mais aussi pour répondre aux enjeux de la mobilité du quotidien et de la transition écologique.

Covoiturer sur Karos en tant que conducteur c'est :

- Economiser près de 2000€ par an (+100€ de prime).
- Diviser par 2 les émissions de CO₂ sur ses trajets.
- Passer un moment convivial.

Covoiturer sur Karos en tant que passager c'est :

- Bénéficier du confort de la voiture à un prix incitatif.
- Bénéficier de la garantie retour en cas d'annulation dans la journée du conducteur.
- Faire des rencontres sympathiques.

Comment utiliser l'appli Karos ?

Etape 1 - je télécharge l'application Karos sur Google Play Store ou Apple Store.

Etape 2 - je m'inscris avec un e-mail, un mot de passe.

Etape 3 - j'inscris mon adresse de domicile (elle ne sera pas publique) et mon lieu de travail ou une destination favorite, mes horaires habituels, ainsi que mon rôle (conducteur, passager, alternant).

Etape 4 - je trouve un covoitureur, et lui propose un trajet commun. Ou je crée un nouveau trajet ponctuel.

Etape 5 - je rejoins mon covoitureur au lieu choisi, nous réalisons le trajet ensemble, et une fois arrivé je valide sur l'application

Etape 6 - je suis heureux, et il me tarde de recommencer !

Comment obtenir la « prime covoiturage » ?

Vous pouvez débloquer cette prime dès le premier trajet en tant que conducteur avec des passagers qui ont réservé via l'application Karos, spécialiste du covoiturage du quotidien.

Un virement de 50€ est immédiatement envoyé aux conducteurs qui effectuent leur premier trajet Karos dont la ville de départ ou d'arrivée se trouve en France, avec au moins un passager ayant réservé sur l'application.

Un second virement de 50€ est envoyé après le 10e trajet s'il a été réalisé dans des conditions similaires dans les moins de 3 mois après le 1er covoiturage.



JOURNÉE DU PATRIMOINE 2023

De la vapeur aux étoiles....



C'est sur proposition de la Bibliothèque Municipale que la commune de Gresswiller a invité M. Patrick Grandjean de Dinsheim, à présenter, dans le cadre de la journée du patrimoine, ses machines à vapeur.

Datant des années 1910, deux de ses modèles étaient le fruit des épreuves pratiques destinées à valider l'aptitude des futurs conducteurs et/ou chauffeurs de trains à vapeur circulant sur le réseau « Est ». C'est un matériel familial, véritable bijou de technologie pour l'époque que M. Grandjean a patiemment restauré pendant la période du Covid. Pour des besoins pratiques, ces deux machines ont « oublié » leur énergie originelle qui a été remplacée par ... de l'air comprimé !

Une de ces machines, couplée à une génératrice a produit de l'électricité avec, pour témoin, une ampoule qui s'est allumée dès la mise en route.

Possédant une réplique, en jouet, d'un rouleau compresseur équipé d'un petit réservoir d'eau et d'un foyer... comme sur les grands modèles d'antan, qui ont rappelé leurs « jeunes années » à certains visiteurs, il n'en fallait pas plus à ce « Géo trouve tout » pour épater son public dès lors que la pression était suffisante pour déplacer l'engin, de manière autonome !

Durant cet après-midi, il a aussi été permis de découvrir ou de redécouvrir le planétaire, sous la conduite de MM Vincent Rohr et Christophe Cozette. Cet ensemble est l'œuvre de cet autodidacte qu'était Michel Rohr.

Pendant cette journée, le public s'est déplacé pour découvrir les merveilles et surtout ces machines d'un autre âge et prendre conscience des problèmes liés à l'énergie.

URBANISME

En 2023 la commission urbanisme s'est réunie 10 fois pour instruire :



47 DP (Demande préalable de travaux)
7 PC (Permis de construire)
4 PD (Permis de démolir)
22 CU (Certificat d'urbanisme)

FÊTE NATIONNALE

CHANTONS ENSEMBLE

LA MARSEILLEISE



Une nouvelle fois, les gresswilleroises et gresswillerois, petits et grands, se sont retrouvés dans la cour de l'école Martin Winterberger afin de célébrer notre Fête Nationale. Ce rendez-vous fort sympathique a été initié lors de la pandémie où l'idée de faire se rassembler toutes les générations a germé. Après avoir entonné notre hymne national, nos concitoyens ont pris l'habitude de prolonger la soirée en famille, dégustant les pizzas et tartes flambées concoctées par l'équipe de COCCI PIZZA. Pour sa part, la commune offrait la collation qui va de pair avec la traditionnelle distribution de brioches aux enfants ainsi qu'une animation musicale façon karaoké, qui accentuait encore la convivialité ambiante.



RECENSEMENT

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...) ? On vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen ? Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

Vous pouvez le faire à la mairie de votre domicile ou sur internet.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer votre compte sur **Service-public.fr**, d'accéder à la démarche en ligne "**recensement citoyen obligatoire**" puis de vous laisser guider.

LA BIBLIOTHÈQUE

École Primaire



Bibliothèque



LES ÉCHOS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SUR L'ANNÉE 2023

Lorsque vous lirez ces lignes, la page de 2023 sera tournée et l'heure des festivités sera passée ! Petit retour en arrière !

Si, en 2022, la fréquentation de la Bibliothèque avait retrouvé des couleurs, celle de 2023 a connu une embellie spectaculaire due en grande partie aux accueils de classes (de la grande section au CM2) qui ont débuté à la mi-septembre. La fréquentation des adultes est en hausse également malgré notre unique jour d'ouverture, le mercredi, aux mêmes horaires que ceux du marché. Grands lecteurs, si cette ouverture hebdomadaire ne vous suffit pas, vous pouvez aussi nous adresser un mail à bibliotheque.gresswiller@wanadoo.fr pour obtenir, dans la limite du possible, des rendez-vous personnalisés. Une ouverture le samedi matin est aussi à l'étude ! Vous pouvez également nous faire part de vos souhaits à la même adresse.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous inscrire sur le site de la **Bibliothèque d'Alsace** afin de consulter son catalogue en ligne (<https://bibliotheque.alsace.eu>). Après validation, par nos soins, de votre inscription, vous pourrez faire votre choix de livres en les glissant dans le panier. Ces ouvrages vous parviendront, dès disponibilités, par l'intermédiaire du service mensuel de la navette. Un courriel vous avertira de leur arrivée à la bibliothèque de Gresswiller.

La bibliothèque municipale dispose également de DVD et de CD Audio en libre-service au même titre que les livres, et ce, sans supplément sur la cotisation annuelle qui est toujours de 5 € pour un lecteur individuel, de 8 € pour un couple. Pour les enfants, jusqu'à leurs 18 ans révolus, la cotisation est gratuite ! La Bibliothèque ne connaît pas l'inflation !

La Bibliothèque Municipale ne prend plus les dons. Vous pouvez les déposer dans les boîtes à livres de la commune (à proximité du presbytère) ou dans les cités voisines (Dinsheim, Mutzig).

La bibliothèque de Gresswiller a également participé à la Fête de la Bretzel, en juin, en offrant aux enfants un quizz « lecture » qui a connu un beau succès, ainsi qu'un atelier « modelage ». Nous nous sommes associés au marché de Noël des Bretzel Kids en proposant un conte adapté aux différents âges. Notre « conteuse-maison » a fait preuve d'ingéniosité en construisant, de toute pièce, un super petit théâtre d'ombres qui relatait les tribulations d'un petit sapin de Noël. Les enfants présents ont apprécié.



Un grand merci à Marie-Jo qui était accompagné, pour l'occasion, par 3 lutins malicieux à la sono, la lumière et la mise en place d'un sapin, petit modèle, tout illuminé... sans oublier les prises de vues.

Toutes ces animations ne sont possibles que grâce à une équipe de bénévoles attentionnés qui savent se rendre disponibles pour vous accueillir au mieux. Un grand merci à eux.

Merci également à la municipalité et à ses services qui répondent toujours favorablement à nos sollicitations. La Bibliothèque d'Alsace nous est également d'un grand soutien (formation, conseils, mise à disposition des documents, service navette).

L'ensemble des bénévoles vous souhaite une très Bonne Année riche en lectures... mais prenez soin de vous !



Rappel : ouverture les mercredis de 16h à 19h.

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est également ouverte tous les mercredis de 16h à 19h.

LES AMIS DE LA MARCHÉ

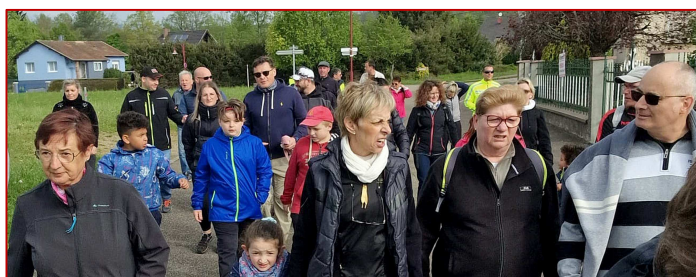
Après trois années un peu difficiles, 2023 a débuté pour notre association, le dimanche 5 février avec la tenue de l'assemblée générale.

Le 30 avril, la marche du muguet a réuni une centaine de participants. Un parcours de neuf kilomètres était proposé. A l'arrivée, aux étangs de l'association de pêche de Gresswiller, les marcheurs du jour ont pu apprécier le repas proposé à cette occasion.

Les marcheurs ont parcouru au cours de cette année, lors des marches populaires voisines, les chemins de Rosheim, Niederhaslach, Oberhaslach, Balbronn, Still...

La sortie « Mont St-Odile » du 11 juin a réuni une quinzaine de marcheurs.

L'année 2023 a vu également les marcheurs participer à différentes manifestations, notamment à la Fête de la Bretzel et en soutien à d'autres associations en participant à leurs événements.



2024 nous attend, et tous les membres de notre association espèrent vous retrouver nombreux lors de leurs sorties et autres manifestations et vous souhaitent tous leurs vœux de bonheur pour la nouvelle année.

Dates 2024 à retenir :

- **4 février 2024 : Assemblée générale à 15 h, salle Coulaux à la mairie.**
- **28 avril 2024 : Marche du muguet (départ à 9h) aux étangs de Gresswiller.**

DERHAN Christian
Président

LE CLUB INFORMATIQUE

Au fil des années, le Club Informatique de Gresswiller a su créer un espace inclusif où les générations se rencontrent et partagent leur savoir.

Que vous soyez un novice désireux d'apprendre les bases de l'informatique ou un passionné cherchant à explorer ou à partager ses connaissances, le club offre un environnement convivial propice à l'apprentissage.

Les membres du club bénéficient de cours et d'ateliers adaptés à leur niveau de compétence. Des séances d'initiation à l'utilisation d'ordinateurs et d'Internet sont dispensées régulièrement, tandis que des sessions plus avancées abordent des sujets tels que des fonctions avancées d'Excel, de la retouche photo ou du montage vidéo.

Depuis quelques années il est possible de suivre des cours au trimestre, le mardi soir. Au vu du succès de la formule nous avons décidé d'ajouter des séances le jeudi soir de 17h à 19h.

Le principe reste le même, nous proposons de suivre un cours différent pour chacun des trimestres, vous aurez ainsi la possibilité de suivre 1, 2 ou 3 trimestres. Le planning est disponible sur notre site internet : <https://informatique-gresswiller.asso.fr> dans la rubrique « planning des cours ».

Nous proposons toujours des cours « aide et conseil » le samedi matin, le principe étant que chaque membre du club peut venir un samedi matin, pour poser des questions à l'animateur. Mais toujours en rapport à l'informatique ! Cette année nous proposons 8 séances. Planning et inscriptions à la salle.

Le club est fier de pouvoir s'appuyer sur une équipe de 24 animateurs bénévoles qui préparent les cours et partagent leurs savoirs durant ces cours.



Nous tenons à ce que nos cours de qualité soient également accompagnés de matériel de bon niveau. Nous sommes équipés d'ordinateurs et de logiciels derniers cris, qui ont été achetés en 2022. Nos cours se déroulent aussi bien sur des logiciels payant que sur des logiciels gratuits.

Notre crédo est « une personne, un ordinateur ». Nos cours ne comprennent jamais plus de personnes que d'ordinateurs, la qualité des cours en dépend, c'est notre marque depuis plusieurs années.

Les inscriptions pour l'année 2024-2025 qui débutera en octobre se feront lors des portes ouvertes le samedi 28 septembre 2024.

Vous êtes passionné(e) par l'informatique et souhaitez partager vos connaissances avec d'autres enthousiastes ? Le Club Informatique de Gresswiller est à la recherche d'animateurs dynamiques et motivés pour rejoindre notre équipe.

Vous souhaitez plus de renseignements, retrouvez nous sur notre site internet : <https://informatique-gresswiller.asso.fr> ou sur notre page facebook.

L'année 2023 s'achève et il est temps de faire le bilan des actions menées au cours de cette année.

Nous recensons pour cette année 46 pêcheurs ayant pris une carte auprès de la Fédération Départementale de la Pêche du Bas-Rhin, à cela s'ajoutent 32 autres pêcheurs ayant souscrits une carte étang soit un total de 78 membres.

Plusieurs journées de travail avaient été organisées, celles préalables aux manifestations ainsi que celles dédiées à l'entretien des cours d'eau et du site des étangs. Nous en retiendrons les plus remarquables :

- le 22 avril 2023 une vingtaine de personnes répartie en deux groupes avait répondu présent. L'un pour nettoyer un premier tronçon du

ruisseau « Entenbach » qui alimente nos étangs, l'autre pour améliorer le cadre de vie des étangs, avec tonte, nettoyage et rangement des locaux, débroussaillage des berges et des abords,

- le 18 novembre 2023, une dizaine de personnes s'affairait à enlever les branchages des saules pleureurs qui ont fait l'objet d'un important élagage sous la houlette experte de notre bûcheron M. Arnaud CHAVANNE. Opération permettant de sécuriser le site, alors que d'autres membres ont mis en place des fils au-dessus des deux plans d'eau interdisant à tous volatiles de se rassasier lors de la période hivernale, parallèlement des travaux de renforcement de l'actuelle installation électrique ont été réalisés par l'équipe

Gérard, André et Roland par la mise en place d'un tableau complémentaire, disjoncteurs, prises électriques et interrupteurs au droit des deux préaux,

- enfin des travaux d'entretien récurrents ont été réalisés par M. Michel REMINIAC et des remises en état de fonctionnement de la tondeuse et de la débroussailleuse ont été menées à bien par M. Gérard MUTSCHLER.

A l'issue de ces différentes journées de travail, l'ensemble des participants se retrouvaient dans la bonne humeur autour d'un repas convivial.

Deux manifestations piscicoles majeures ont eu lieu au cours de l'année 2023.

Tout d'abord **le concours Grosses Truites du dimanche de Pentecôte du 28 mai 2023**. Par une belle journée ensoleillée une trentaine de pêcheurs a participé à cette compétition qui s'est déroulée autour de l'étang du bas. Pour la circonstance environ 75 kg de grosses truites ont été alevinés. Les trois meilleures prises (au poids) ont été récompensées et les coupes ont été remises par M. le Maire Pierre THIELEN aux différents récipiendaires.

Il s'agit de :

1^{er} prix avec 1 grosse truite de 1,590 kg : le jeune BABECHE assisté de son papa Roger BABECHE,
2^{ème} prix avec 1 grosse truite de 1,520 kg : le jeune Roméo assisté de son papa Michael HECKENMEYER,
3^{ème} prix avec 1 grosse truite de 1,500 kg : le jeune Noah assisté de son grand-père Jean-Paul SCHNELZAUER



La pêche inter société du dimanche 10 septembre 2023 a connu un vif succès sous un soleil radieux. Au total, 120 kg de truites ont été immergés dans les deux étangs. 13 équipes de 4 pêcheurs s'étaient données rendez-vous autour des étangs pendant toute la journée. Un concours dames – enfants avait également eu lieu après le repas de midi. Tous ont reçu un prix et un cadeau avec la participation d'une brochette de personnalités composée de M. Jean-Sébastien SCHELL représentant M. le Maire, M. Laurent FURST, Président de la Com-Com (CCRMM) et Maire de Molsheim, Mme Chantal JEANPERT, Conseillère à la CEA et Adjointe au Maire de Molsheim, et M. Rémy MORGENTHALER, Président de la Caisse du Crédit Mutuel, Agence Felsbourg de Mutzig.



Le magnifique panier garni mis en tombola a été remporté par Mme Jennifer NIBEL, remis à son père pour avoir deviné le nombre de bouchons se trouvant dans le bocal.

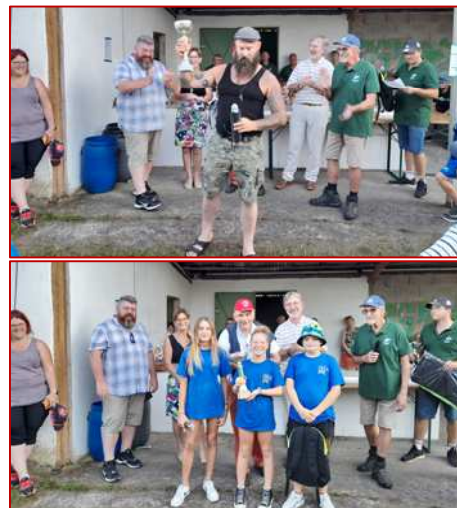


Et pour terminer un prix d'encouragement a été remis au jeune Corentin GUIRRIEC pour sa perspicacité, sa patience à ferrer une truite et il a réussi.



Concernant le concours Inter Société, le classement s'établit comme suit :

1 ^{er}	avec 22 prises :	ARNOLD Antoine - Equipe privée
2 ^{ème}	avec 11 prises :	Gresswiller en Fête – Equipe 2
3 ^{ème}	avec 10 prises :	Gresswiller en Fête – Equipe 1
4 ^{ème} exæquo	avec 9 prises :	Alsace Camping – Equipe 1
4 ^{ème} exæquo	avec 9 prises :	Pétanque Gresswilleroise – Equipe 1
4 ^{ème} exæquo	avec 9 prises :	Pétanque Gresswilleroise – Equipe 2
7 ^{ème}	avec 7 prises :	Amicale Sapeurs-Pompiers – Equipe 2
8 ^{ème}	avec 6 prises :	Amicale Sapeurs-Pompiers – Equipe 1
9 ^{ème}	avec 5 prises :	Alsace Camping – Equipe 2
10 ^{ème} exæquo	avec 3 prises :	Conseil Municipal
10 ^{ème} exæquo	avec 3 prises :	Gresswiller en Fête – Equipe 3
12 ^{ème}	avec 1 prise :	MUTSCHLER Gérard – Equipe privée
13 ^{ème}	avec 0 prise :	Ets. JOST Ludovic – Equipe privée



Lors de cette manifestation, l'AAPPMA Gresswiller a aussi eu le plaisir de saluer une délégation de personnes âgées du Kaffeekrantzel emmenée par Mme Fabienne BOURY avec Mme Marie FRITSCH, doyenne du village. Prenant part au repas, elles ont été tenaces sous la chaleur durant toute l'après-midi. Bravo à elles et merci pour leur présence.

Enfin, n'oublions pas la **journée des bénévoles qui a eu lieu le dimanche 17 septembre 2023**. 36 participants étaient présents lors de ce moment convivial. A midi un succulent couscous royal concocté par Mme Françoise DAUDEY et deux vacherins glacés réalisés par notre maître pâtissier M. Pierre-Claude KIENTZ ont fait le bonheur et le ravissement de toutes les papilles.

L'ensemble de ces travaux et manifestations est rendu possible grâce à l'action, à l'engagement de tous quel que soit leur responsabilité, leur attribution, leur compétence et leurs qualités, qu'ils soient ici tous sincèrement remerciés et je suis fier de les représenter. Bravo et merci à eux.

Enfin pour conclure sur l'année 2023, un grand merci à ceux qui nous soutiennent à savoir : la Commune de Gresswiller pour son concours substantiel ainsi que la mise à disposition de matériels, racks de garnitures, etc..., les sponsors GROUPAMA, le Crédit Mutuel de Mutzig, Naturama, Louis TEAM, les Ets. ADITECH, les Transports TAGLANG, Alsace Verre Concept et Serrurerie Michel REBMEISTER. Merci beaucoup.

Divers travaux nous attendent et le plus important est le rafraîchissement, la rénovation et le réagencement du chalet compris entre les deux préaux. D'autre part, il nous faudra nettoyer le deuxième et dernier tronçon de l'Entenbach.

De plus, l'AAPPMA Gresswiller continuera à s'impliquer dans la vie du village, elle participera :

- aux manifestations organisées par la Commune de Gresswiller,
- aux événements initiés par d'autres associations dont Gresswiller en Fête, Pétanque Gresswilleroise, Alsace Camping.

Cet engagement nous permettra à tous de tisser des liens plus forts au niveau associatif et à mieux communiquer entre nous.

Pour l'AAPPMA Gresswiller, diverses dates ont déjà été fixées :

- **Vendredi 26 janvier 2024** - Assemblée Générale Ordinaire salle Coulaux de la Mairie à 20 h,
- **Dimanche, 18 février 2024 de 6 h jusqu'à 18 h**, salle des fêtes, rue Curie à Gresswiller,
- **Dimanche de Pentecôte 19 mai 2024** Pêche Grosses Truites, site des étangs ouverture à 8 h,
- **Dimanche 15 septembre 2024** Pêche Inter-Sociétés, site des étangs ouverture à 8 h,
- **Samedi 21 septembre 2024** Journée des Bénévoles, site des étangs ouverture à 9 h.

Autres informations :

Le prix des cartes étangs reste inchangé pour l'année 2024 - carte journalière : 10 € - carte annuelle : 30 €

A compter du **1^{er} janvier 2024**, les prix des locations du chalet – préaux – étangs s'établissent comme suit :

- Chalet et préaux : 100 €
- Chalet préaux et Etang du Bas : 500 €
comprenant alevinage de 50 kg de truite arc en ciel
- Chalet préaux et deux étangs : 1.000 € comprenant
alevinage de 100 kg de truite arc en ciel, répartis sur les deux étangs.

L'association est ouverte à toutes et à tous. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir parmi nous. N'hésitez pas à venir nous voir lors des ouvertures des étangs de pêche qui auront lieu dès le 1^{er} avril 2024 lors des journées des mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 7 h à 19 h.

Pour info : les principaux responsables de l'association :
M Alain BRUMM Président 06.15.78.78.32
M. Mikael HECKENMEYER Vice-Président 06.75.99.59.02
M. Alain MAURER Trésorier 06.80.72.08.49

**Tous les membres de L'AAPPMA de Gresswiller
vous présentent leurs meilleurs vœux pour
l'année 2024**

Pour le Comité
Alain BRUMM



Une équipe au top !!



Spéctacle des enfants de l'école



Toujours dans la bonne humeur



Nettoyage de Printemps



Chamalows grillés



Structure gonflable géante



Journée des bénévoles aux étangs de Pêche



Distribution gratuite de vin chaud et manneles





Une vingtaine de bénévoles se rassemble tous les mardis afin de décorer notre village au gré des saisons.



Investissements et dons de l'année :

- achats de planches, peinture et accessoires pour toutes les décorations du village (env. 1500 €)
- draisiennes pour l'école (**en commande**, env. 1000 €)
- 1 ordinateur portable au profit de l'Union des Anciens Combattants (env. 400 €)
- organisation de la journée des bénévoles aux étangs de pêche
- don à l'association Theo 2

BRETZEL KIDS

Est-il encore nécessaire de nous présenter ?

Et pourtant, l'association BRETZEL KIDS, présente depuis plusieurs années, ne cesse de se renouveler au fil des années scolaires (départ au collège, déménagements, ...).

Elle compte cette année pas moins de 26 membres ! Merci encore aux parents qui ont rejoint les rangs de cette chouette aventure humaine !

BRETZEL KIDS n'existerait pas sans vous, parents, villageois, amis, sans oublier l'équipe enseignante. Merci à vous tous pour votre soutien lors des diverses actions proposées. Grâce à votre participation nous pouvons assurer un beau soutien financier et logistique aux enfants et aux enseignants de l'école Martin Winterberger de Gresswiller.

C'est ainsi que l'association a pu dernièrement faire un don de 4 000 € en juillet 2023 à la coopérative scolaire. Un besoin ayant été formulé l'an dernier lors d'un conseil d'école, nous avons donc complété celui-ci par le financement de tricycles et draisennes pour les classes de maternelle à hauteur de 1 750 €, sans oublier l'achat de jeux de société pour toutes les classes et la distribution de cadeaux pour chaque enfant à Noël.

Voici en avant-première les prochaines actions des BRETZEL KIDS en 2024, alors à vos agendas !

- **Vente de fromages le 17 janvier**
- **Animation « Chandeleur » au marché du village le 7 février**
- **Vente de fromages le 10 avril**
- **Bourse puériculture le 14 avril**

Ci-dessous, les BRETZEL KIDS en images lors des dernières animations de cette année :

- Animation jeux de société
- Café des parents devant l'école le jour de la rentrée
- Marché de Noël

Merci de nous être fidèles, et de faire vivre notre école !
Prenez soin de vous.

Belle et heureuse année 2024 !

L'équipe des BRETZEL KIDS





La section de l'UNC de Gresswiller-Mutzig a tenu son assemblée générale le 4 février en salle Coulaux de la mairie de Gresswiller en présence de 50 membres. Le président Gilles CORTIULA a eu le plaisir d'accueillir le maire de Gresswiller Pierre THIELEN, le représentant du maire de Mutzig Arnaud THIEBAUT, le représentant du chef de détachement du 6 RMAT, le Lt BALIKEL, le Lt Benjamin LA SALA commandant la brigade territoriale de Molsheim, le vice-président de l'UNC 67 Dominique GERMAIN, le président délégué Alain ROBUCHONT représentant le président de la fédération départementale de l'UNC Guy PERTUSA et Laurent FURST président de la COMCOM.

Après le mot d'accueil du président Gilles CORTIULA, le secrétaire, Daniel PAULUS a rappelé les douze sorties des drapeaux pour les fêtes commémoratives dans les deux communes ainsi que la participation aux diverses manifestations. Le président Gilles CORTIULA a eu le plaisir d'annoncer l'arrivée de dix nouveaux membres suite à la campagne d'adhésion. Il a évoqué le travail de l'association dans la constitution de dossiers d'aide sociale. Il a annoncé la dissolution de l'UNC jumelée de Hayange en Moselle après cinquante ans d'existence. La section comptait pourtant plus de cent membres mais ne trouvait pas de président.

Gilles CORTIULA a enfin rappelé tout ce qui a été mis en œuvre pour le transport d'aide humanitaire à l'Ukraine par le bureau directeur et le membre de l'UNC Franck DESCHODT pour l'acheminer en Pologne. Le trésorier Patrice CANET a fait le bilan financier de l'année 2022. Un budget marqué par un excédent de l'ordre de 750 € suite notamment à l'organisation du loto ayant rempli l'espace culturel et sportif de Gresswiller ainsi que la vente de compositions florales lors du marché de Noël à Mutzig. Pour l'année qui débute, l'association sera au rendez-vous de nombreuses manifestations et cérémonies : marché de Pâques, cérémonie du 8 mai dans les villes de Mutzig et Gresswiller, cérémonie du 13 et 14 juillet, Fête de la Bretzel au mois de juin à Gresswiller, Fête de la Bière en septembre à Mutzig, etc.

Parmi les différents invités et intervenants on soulignera celle du maire de Gresswiller qui a salué la participation de l'UNC au baptême de l'école communale. L'assemblée générale ordinaire s'est achevée par une remise de distinctions pour cinq récipiendaires : Thierry KLEIN porte drapeau de Mutzig, Daniel PAULUS secrétaire, Philippe MENAGER, Yannick YAX et Franck DESCHODT ont reçu la médaille du mérite UNC échelon bronze.



Commémoration du 78^{ème} anniversaire du 8 mai à Gresswiller



Commémoration du 105^{ème} anniversaire du 11 Novembre à Gresswiller

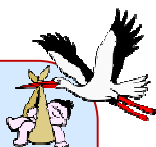


Cérémonie de la fin des combats en Afrique du Nord



Loto organisé par l'UNC le 18 novembre 2023 à la Salle Socioculturelle de Gresswiller

Naissances



Théo HAAS, né le 11 janvier de Jonathan HAAS et de Sarah DESCAVES

Ambre Marianne Marthe RIEGERT, née le 16 janvier de Kévin RIEGERT et de Emilie MAGER

Marcel Oscar FIACRE, né le 20 février de Pierre-Gilles FIACRE et de Anne EBERLING

Ayden Aymeric Delle CHAUVIER, né le 8 mars de Dorian CHAUVIER et de Leslie DELORME

Jolyne Poehereiti VIRIAMU METUA, née le 10 mai de Tanehoarii VIRIAMU et de Lahaina Tararaina METUA

Milan René MOREL, né le 3 juin de Renaud MOREL et de Angélique HEINTZ

Jules Alain Lucas FRIEDRICH, né le 5 septembre de Alexis FRIEDRICH et de Anne FRECHARD

Eliot Daniel Antoine FRIEDRICH, né le 5 septembre de Alexis FRIEDRICH et de Anne FRECHARD

Hélio Léonard Harry HOFF EHRHART, né le 18 septembre de Nicolas EHRHART et de Carolyne HOFF

Nora Zoé Léonie OBERLE MULLER, née le 16 décembre de Johanne OBERLE et de Elodie MULLER

Louna Michèle Sabine BURGER, née le 21 décembre de Damien BURGER et de Laura ARNOLD

Mariages



Gabriel BORDALAMPE et Sylvie LOUIS, le 27 mai

Maxime RICHARD et Déborah KLOTZ, le 19 août

Tristan AMBERT et Marion CHARCOSSET, le 26 octobre

Décès



Jacqueline SPIELMANN, née KLOTZ (92 ans) le 19 février à Gresswiller

Paul KIENTZ, (82 ans) le 23 février à Mutzig

Berthe FRIESS, née BEINSTEINER (71 ans) le 12 mars à Strasbourg

Marie Anne SCHWOB, née FLICKER (86 ans) le 17 mars à Obernai

Marie-Louise ROHR, née WIGISHOFF (81 ans) le 28 avril à Gresswiller

Yvette EBERLING, née FISCHER (78 ans) le 1er mai à Strasbourg

André CHARPENTIER, (79 ans) le 3 mai à Strasbourg

Joseph BECHER, (94 ans) le 10 mai à Gresswiller

Marthe MARTIN, née GALLICE (99 ans) le 5 juin à Schirmeck

Jeanne CORMIER, née KIEFFER (88 ans) le 8 juillet à Strasbourg

Sébastien BIQUET, (48 ans) le 15 juillet à Achenheim

Yvette KLOTZ, née BEYER (92 ans) le 17 juillet à Mutzig

Alfred MULLER, (82 ans) le 2 août à Strasbourg

Jean SCHWOB, (92 ans) le 15 août à Strasbourg

Genest SPIELMANN, (61 ans) le 1er septembre à Strasbourg

Gilbert BLEGER, (82 ans) le 10 septembre à Strasbourg

Agnès DUDICOURT, née LECTEZ (82 ans) le 13 octobre à Obernai

Philippe BROGER, (60 ans) le 23 octobre à Gresswiller

Victor SCHNORR, (97 ans) le 14 novembre à Schirmeck

Jean-Jacques SILBERMANN, (90 ans) le 17 décembre à Obernai